



# Hippodrome de Martinique Maurice Bruère-Dawson



## Dimanche 15 septembre 2024



Commissaires des Courses (Galop) : Luc LEDOUX, Cécile HOUDET, Henri YERRO  
Commissaires des Courses (Trot Attelé) : Luc LEDOUX, Cécile HOUDET, Henri YERRO  
Directeur de Réunion : Samuel DIGONAL

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

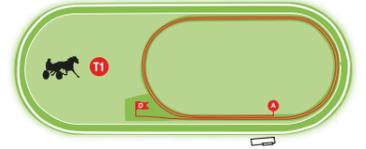
### 1<sup>ère</sup> Course – Départ : 13 h. 00

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

### Challenge des Antilles

5.000. - Attelé. - 2.600 mètres.

2.250, 1.250, 700, 400, 250, 100, 50.- alloués par la S.E.T.F.



Pour 6 à 15 ans inclus.

- Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné entre 4.500 et 13.500 aux Antilles depuis 12 mois, de 50 m. aux chevaux ayant gagné plus de 13.500 aux Antilles depuis 12 mois.  
- Avance de 25 m. aux chevaux âgés de 11 ans et plus.

Propriétaires	Chevaux	Gains	Jockeys	Origines ♦ Eleveurs	Entraîneurs	Performances	
Jean-Pierre LOURY	1 FLOU ARTISTIQUE (E1)	45 060	Jean-Pierre LOURY	2.600 H. al. br. 9	Coktail Jet et Santa Rosa France ♦ J.L. BIGEON	1 LOURY	5. D. 3. (23) 4. D. D.
Jean-Pierre LOURY	2 DALSHIM DU NOYER (E1)	127 400	A. FAIVRE	- H. b. 11	Ready Cash et Pagoda ♦ Mme Josiane DUBIEF	2 LOURY	3. D. 5. 5. 4. 5.
P. LENNE	3 EMILE DE JAL	46 650	P. LENNE	2.625 H. al. 10	One du Rib et Ottero la Belle ♦ L. LECUYER	3 P. LENNE	4. 3. 4. 6. 3. 4.
Laurent MOUTOUSSAMY	4 FOLIE DE BOURGOGNE (E2)	78 980	CH. MOISE	- F. b. 9	Nahar de Beval et Magie de Bourgogne ♦ P. CALLIER	4 MOUTOUSSAMY	D. 3. 4. D. 2. 4.
Raymond SAINTE-ROSE	5 FATAL GWEN	96 880	Raymond SAINTE-ROSE	- H. bai fonce 9	Coktail Jet et The Lovely Gwen ♦ G. FAURE	5 SAINTE-ROSE	2. 2. 2. 2. (23) D.
R. IRDOR	6 FORZAMOKO	96 250	Nicolas BISSON	2.650 H. al. 9	Timoko et Tinka ♦ P. VAN KLAVEREN	6 R. IRDOR	1. 1. 1. 1. 1. 1.
Laurent MOUTOUSSAMY	7 FIONA MAZA (E2)	135 670	B. MAGDELEINE	- F. b. 9	Tag Wood et Nadia du Buisson ♦ Ecurie du MAZA	7 MOUTOUSSAMY	D. D. D. 2. 3. 2.

Arrivée : 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel : G ..... P ..... - PJ : G ..... P ..... - Trio .....

### 2<sup>e</sup> Course

Opérations : 12h25 - Départ : 13h35

### PRIX BROOX - REPLY

7200 € - (3600, 1440, 1080, 720, 360)

12600 € (6300, 2520, 1890, 1260, 630) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans. Poids : 55 k.

Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 k. Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	* Montres	Poids (k)	Valeur	Origines ♦ Eleveurs (2)	Entraîneurs	Performances
1 M. F. Nannette	1 KISS ME CHOP	4 Rémi Campos	58	60	H b.f. 2 Gutaifan (IRE)/L'Aventura ♦ M. Laye	1 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	22 10987
2 M. J.C. Cazako	2 GEORGE DOWN PARIS	5 J. Ongodin	57	-	M b. 2 George Vancouver (USA)/Dip Down ♦ T. Paris	2 J.C. Cazako	-
3 M. J.C. Cazako	3 BEYOND THE STARS	2 I. Bouaziz	55,5	-	F.b. 2 Birchwood (IRE)/Biting (GB) ♦ M. Bridoux	3 J.C. Cazako	104 09
4 M. F. Cossou	4 SMOOKIE	1 C. Cadel	55,5	-	F.b. 2 Mankib (GB)/Belong To Stars ♦ M <sup>me</sup> L.R. Ruster	4 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	22 122
5 M. F.M. Labonne	5 TI ESTRELLA	3 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	55,5	54	Faub. 2 Mankib (GB)/Estrella Delnorte ♦ L. Nemorin	5 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	22 211

5 Engts

Arrivée : 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel : G ..... P ..... - PJ : G ..... P ..... - Trio .....

### 3<sup>e</sup> Course

Opérations : 13h40 - Départ : 14h10

### PRIX SIROP RISK

(Maiden)

6800 € - (3400, 1360, 1020, 680, 340)

11900 € (5950, 2380, 1785, 1190, 595) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant jamais gagné. Poids : 57 k.

Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	* Montres	Poids (k)	Valeur	Origines ♦ Eleveurs (2)	Entraîneurs	Performances
1 M. RA. Nicolson	1 DURALEXSEDEX	3 M. Lauron	57	-	H b.f. 2 Asanga (USA)/La Monna Lisa ♦ M <sup>me</sup> M. Foucaud	1 R. Sainte-Rose	22 2
2 M. D. Gombaudo-Saintonge	2 LEGENDE VIVANTE	4 G. Bon	55,5	-	F.b.f. 2 Broox (IRE)/Sveltezza ♦ M. Barba	2 S. Joussetin	22 454
3 M. F.M. Labonne	3 ZAYAKIB	1 Rémi Campos	55,5	57	Fal. 2 Mankib (GB)/Zaouia ♦ O. Nemorin	3 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	22 343
4 M. D. Singarin	4 BROOXIE	2 I. Bouaziz	55,5	-	F.b. 2 Broox (IRE)/Va ♦ M. Barba	4 S. Joussetin	70 3

5 Engts - 1 N.D.P.

Arrivée : 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel : G ..... P ..... - PJ : G ..... P ..... - Trio .....

### 4<sup>e</sup> Course

Opérations : 14h15 - Départ : 14h45

### PRIX MANKIB

(Classe 4)

8200 € - (4100, 1640, 1230, 820, 410)

14350 € (7175, 2870, 2152, 1435, 717) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11890 € (5945, 2378, 1783, 1189, 594) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans : 55 k ; 4 ans et au-dessus, 57 k.

Surcharges accumulées et limitées à 7 k pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1<sup>er</sup> septembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.500.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 : Plat, Dist. 1600 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio

Propriétaires	Chevaux	* Montres	Poids (k)	Valeur	Origines ♦ Eleveurs (2)	Entraîneurs	Performances
1 M. D. Singarin	1 CORTEZ BANK (GB)	7 Rémi Campos	64	66,5	H al. 5 Outstrip (GB)/Mrs Micawber (GB) ♦ M <sup>me</sup> MA. Berghgracht	1 S. Joussetin	94 06304
2 M. RA. Nicolson	2 DADIDOM	4 G. Bon	62	69	H al. 6 My Risk/Addition ♦ M <sup>me</sup> M. Jomain	2 S. Joussetin	49 41114
3 M. W. Vaitilingom	3 RONNIE ROCKET	1 C. Cadel	61	64,5	H b. 4 Birchwood (IRE)/Lingreville ♦ LC. Crane	3 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	22 13234
4 M. Y. Marie	4 AIR CHIEF AMOUR	2 F. Torralba	59,5	64,5	F.b. 7 Air Chief Marshal (IRE)/Que Je T'Aime (GB) ♦ JM. Plassan	4 Y. Marie	35 11156
5 R. Irdor/R. Sainte Rose	5 MISS BELIEVE	5 M. Lauron	59,5	65,5	F.b. 7 Make Believe (GB)/Miss Bex (IRE) ♦ Ecurie Haras du Cadran	5 R. Sainte-Rose	22 43263
6 M <sup>me</sup> A. Thibaut	6 DAVICHOP	6 I. Bouaziz	58	62	H b. 6 Amadeus Wolf (GB)/Chope History ♦ A. Chopard	6 M <sup>me</sup> A. Thibaut	22 66(23)15
7 M. D. Gombaudo-Saintonge	7 PICOLA	8 M <sup>me</sup> S. Akari-Soudane	56,5	55	F.gr. 3 Birchwood (IRE)/Dream D'Ange ♦ M. Bridoux	7 S. Joussetin	22 04764
8 M. G. Adrea	8 VOCE VIVA	-3 J. Ongodin	55,5	-	F.b. 4 Zizany (IRE)/Vatamaza ♦ N. Campos	8 G. Adrea	70 6(23)0

10 Engts - 1 Eng. Suppl. - 2 Forf.

Arrivée : 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel : G ..... P ..... - PJ : G ..... P ..... - Trio .....

#### LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - \* Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant : ☉ des œillères, ☼ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, ♪ un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'entraînement - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (P) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - > Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ❖ Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde : \*Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles\* - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 -

Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur \* : Chevaux absents depuis 5 mois et + - "": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances : nombre de jours depuis la dernière course.

\* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

### 5<sup>e</sup> Course

Opérations: 14h50 - Départ: 15h20

### PRIX TRILLE

(Classe 4) - Handicap de catégorie

7000 € - (3500, 1400, 1050, 700, 350)

12250 € (6125, 2450, 1837, 1225, 612) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10150 € (5075, 2030, 1522, 1015, 507) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 52 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1600 m env.

Références: 3 ans, +8; 4 ans et +, +10.



Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines & Éleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 9 horses and their details.

10 Engts - 1 Nul.

Arrivée: 1er, 2er, 3er, 4er, 5er, 6er, 7er, 8er, 9er, 10er - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

### 6<sup>e</sup> Course

Opérations: 15h25 - Départ: 15h55

### DERBY DES TROIS ANS

8000 € - (4000, 1600, 1200, 800, 400)

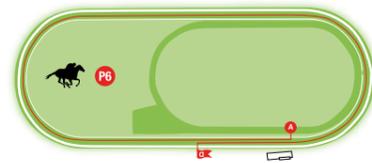
14000 € (7000, 2800, 2100, 1400, 700) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en Caraïbes. Poids: 56 k.

Surcharges accumulées et limitées à 5 k.: 1 k. par course gagnée cette année.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2100 m env.



Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines & Éleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 8 horses and their details.

8 Engts

Arrivée: 1er, 2er, 3er, 4er, 5er, 6er, 7er, 8er, 9er, 10er - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

### 7<sup>e</sup> Course

Opérations: 16h00 - Départ: 16h30

### PRIX ASANGA

(Classe 4) - Handicap de catégorie

7600 € - (3800, 1520, 1140, 760, 380)

13300 € (6650, 2660, 1995, 1330, 665) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11020 € (5510, 2204, 1653, 1102, 551) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

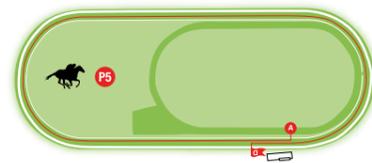
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5: Plat, Dist. 1900 m env.

Références: 3 ans, -2,5; 4 ans et +, +0.



Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines & Éleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists 10 horses and their details.

13 Engts - 2 Forf. - 1 N.D.P.

Arrivée: 1er, 2er, 3er, 4er, 5er, 6er, 7er, 8er, 9er, 10er - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

Prochaine réunion à l'hippodrome de Martinique (Plat /Trot) : dimanche 29 septembre 2024



FÉDÉRATION NATIONALE DES COURSES HIPPIQUES



Voyagez en bonne compagnie | ✈

Renseignement au 0596 51 76 49

Tout savoir sur l'Hippodrome de martinique (Calendrier, Programme, Résultats, rapport PMH, vidéo des courses ...):

www.hippodromedecarrere.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...

RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain: www.france-galop.com, rubrique courses

#### RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

1<sup>er</sup> Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.

2<sup>e</sup> Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.

3<sup>e</sup> Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.

4<sup>e</sup> Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide.

5<sup>e</sup> Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.